



ÉCOLE DU BREUIL
ROUTE DE LA FERME
75012 PARIS

Délibération affichée à l'École Du Breuil
et transmise au représentant de l'État

EDB-2025-20

Délibération du conseil d'administration de l'Ecole du Breuil

Séance du 30 juin 2025

Objet : Création d'un Règlement Intérieur du personnel de l'Ecole Du Breuil

Le conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu la délibération du Conseil de Paris 2018 DEVE 107 des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018 portant création de la régie personnalisée de l'Ecole Du Breuil ;

Vu les statuts de la régie personnalisée de l'École Du Breuil ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial de l'Ecole Du Breuil en date du 2 juin 2025 ;

Vu le projet de règlement intérieur ;

Sur proposition du Président du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'École Du Breuil,

DELIBERE

Article 1 :

Le règlement intérieur de l'Ecole Du Breuil joint à la présente délibération, est approuvé.

Article 2 :

Le règlement intérieur comprend des annexes numérotées de 1 à 7 qui en font partie intégrante. Les versions postérieures à celles jointes à la présente délibération se substituent automatiquement aux versions antérieures dès leur publication.

Article 3 :

Le règlement intérieur est d'application immédiate.

Le Président du Conseil d'Administration

Christophe NAJDOVSKI